# Epidémie Covid-19 Maintenir les règles de distanciation physique au travail Version 1 – 30 avril 2020

Cette fiche a pour but de rappeler toutes les mesures de distanciation à maintenir pendant la période épidémique.

## **DESINFECTION DES MAINS ET PORT DU MASQUE**

La **désinfection des mains** par friction hydro-alcoolique est essentielle en période épidémique pour vous protéger, protéger les patients et vos collègues.

Le **port du masque chirurgical** en continu permet d'éviter la diffusion des gouttelettes et sécrétions émises lors de l'expiration ET constituent un écran de protection contre les gouttelettes émises par les autres personnes.

### **TRANSMISSIONS**

• Organiser les temps de transmissions ou d'échange pour répartir au maximum le personnel dans l'espace. Utiliser d'autres espaces, s'ils sont disponibles : bureaux, salle de staff, etc.

#### **BUREAUX PARTAGES**

- Disposer les bureaux et les poste informatiques pour respecter au maximum 2 mètres de distance entre les personnes.
- Porter un masque en présence d'une autre personne à moins de 2 mètres.
- Nettoyer régulièrement le matériel informatique partagé : claviers, tablettes, etc.
- Si vous occupez seul le bureau, vous pouvez retirer votre masque.

# **SALLES DE STAFF ET REUNIONS**

- Les tables et chaises seront disposées pour favoriser la distanciation, si l'espace le permet.
- Toute personne présente doit porter un masque.
- Réaliser un bionettoyage des tables, claviers et souris à la fin de chaque réunion.
- Favoriser les réunions téléphoniques lorsque cela est possible.

## **REPAS - PAUSES**

Le moment des repas est un temps à risque car les masques sont enlevés.

- Les tables et chaises seront disposées pour favoriser la distanciation (espacement de 2 mètres).
   Placer les chaises en quinconce pour éviter de manger en vis-à-vis.
- Organiser un roulement pour les pauses afin de limiter le surnombre en salle de détente, ou au self.
- Gardez les distances préconisées dans la file d'attente du self ou de la cafétéria.



- Réaliser une désinfection des mains par FHA avant le repas. Du SHA doit être présent dans la salle de détente et à l'entrée du self.
- Nettoyer la table après chaque repas.
- Si vous sortez pour vous aérer ou pour fumer, gardez les distances de 2 mètres.

## **TRANSPORTS**

- Conservez le masque si vous empruntez les transports en commun ou si vous pratiquez du covoiturage.
- Vous pouvez utiliser un masque en tissu.
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon dès votre arrivée au domicile.

# **DANS TOUS LES CAS**

- Eviter de se toucher le visage ou de toucher le masque.
- Signaler l'apparition de tout signe évocateur d'infection à COVID-19 afin d'être orienté pour la réalisation d'un diagnostic par PCR.

REDACTION	VALIDATION	APPROBATION
SOUYRI Valérie	Dr. FOURNIER Sandra	Christine GUERI
Service de Prévention du Risque Infectieux- Siège APHP Signature sur l'original papier	Service de Prévention du Risque Infectieux-Siège APHP <i>Signature sur l'original papier</i>	Directrice département Qualité Partenariat Patient-Siège APHP Signature sur l'original papier
Date de rédaction : 30 avril 2020	Date de validation : 30 avril 2020	Date d'approbation : 30 avril 2020

